



Association québécoise des professeurs de français

2095, rue Frank-Carrel, bureau 222, Québec, G1N 4L8—Tél. : 1-800-267-0947 ; Tc. : (418)527 4765

Madame la ministre de la Culture, monsieur le ministre des Affaires intergouvernementales, monsieur le président du Conseil supérieur de la langue française, chers récipiendaires de l'Ordre des Francophones avec qui je partage un immense amour de la langue française, chers amis,

La remise de ce Prix coïncide avec le 400^e anniversaire de la ville de Québec, ce qui représente pour l'AQPF un symbole très fort.

L'AQPF, c'est 40 ans de raison et de passion dans l'accomplissement d'une mission déterminante en contexte québécois : assurer un enseignement du français de qualité. Depuis sa création en 1967, l'AQPF s'est associée avec ardeur à toutes les luttes ayant comme but de défendre et valoriser la langue française. Du fameux *Livre noir sur l'enseignement du français lancé en 1970*, dans lequel il était question de l'impossibilité presque totale d'enseigner le français au Québec, jusqu'à aujourd'hui, l'AQPF prend position, émet des recommandations, rédige des politiques en fonction des préoccupations de ses membres : des enseignants du primaire, du secondaire, du collégial, de l'Éducation des adultes et de l'Université. Lorsqu'on refait l'histoire de l'AQPF à partir du congrès de fondation dont le thème était *Faut-il encore enseigner en français?* jusqu'à celui de l'automne 2007 : *L'enseignement du français : mythes et réalités*, on se rend compte du chemin parcouru; mais on sait qu'il reste encore du travail à faire pour que dans nos écoles et dans notre société la langue française soit aimée, respectée et protégée comme le plus précieux des trésors.

Enseigner le français au Québec, ce n'est pas enseigner une discipline scolaire comme les autres. La langue est au cœur de tous les apprentissages réalisés par nos jeunes et c'est pourquoi l'AQPF a toujours revendiqué pour le français un statut particulier dans les programmes d'études. Les besoins liés à l'enseignement du français au Québec et les obstacles rencontrés par nos enseignants ne découlent pas uniquement de la complexité de l'enseignement d'une langue mais aussi et surtout de la situation sociale, politique et culturelle de la société dans lequel se dispense cet enseignement.

Enseigner le français au Québec, c'est aussi devenir périodiquement la cible de l'intérêt aussi subit que fugitif des médias et de la population en général pour la qualité de la langue écrite et parlée de nos jeunes. En effet, le Québec vit sa crise linguistique régulièrement et si on admet que c'est dans ce genre de situations qu'on devient créatif et productif, et bien, l'AQPF considère ces soubresauts comme des étapes normales de remise en question et de développement.

Pour l'enseignant de français, langue et culture sont indissociables. C'est pourquoi, à l'AQPF, nous accordons une grande importance à la dimension culturelle de l'apprentissage. Notre association a publié l'an dernier un guide du passeur culturel *La culture en classe de français*, édité par les *Publications Québec français*. Ce guide propose divers moyens de construire un

parcours culturel stimulant pour nos élèves. Depuis 10 ans, notre *concours En hommage aux poètes du Québec*, vise à faire connaître aux élèves du secondaire leur patrimoine littéraire, en plus de leur permettre de rédiger des textes poétiques. De plus, nous lançons cette année *Le prix littéraire des enseignants de l'AQPF* en partenariat avec l'ANEL ainsi qu'un *Prix d'innovation en enseignement de la poésie* en partenariat avec le Festival de poésie de Trois-Rivières.. Toutes ces initiatives ont un seule et unique but : permettre à nos jeunes d'accéder à leur culture et contribuer à en faire des individus bien ancrés dans leur identité francophone.

Pour finir, je ne peux passer sous silence le fait qu'en février 2006 a été inauguré un Plan d'action pour l'amélioration du français au primaire et au secondaire par la ministre de l'Éducation, madame Michelle Courchesne. Nous ne pouvons qu'accueillir favorablement ce Plan d'action dont les mesures visent un rehaussement de la qualité du français écrit de nos élèves. Mais sa réussite ne sera assurée que si le ministère de l'Éducation lui accorde un protecteur, soit un organisme indépendant chargé de prendre les moyens nécessaires pour que soit garantie la qualité de l'enseignement du français au Québec. L'AQPF plaide à nouveau pour la création d'un tel organisme qui se justifie par l'importance qu'occupe la maîtrise de la langue française dans la réussite de nos élèves.

Je remercie le Conseil supérieur de la langue française qui nous a fait l'honneur de nous attribuer ce prix du 3 juillet et vous remercie tous et toutes de votre bienveillante attention.

Arlette Pilote
Présidente de l'AQPF